PRITH Nouvelle-Aquitaine

Plan Régional d'insertion des Travailleurs Handicapés

Un plan de mobilisation pur l'inclusion en milieu ordinaire de travail

Le plan régional pour l'emploi des travailleur handicapés (P.R.I.T.H) 2017-2020 a pour objectif l'inclusion des personnes en situation de handicap en milieu ordianire de travail.

Il repose sur 3 principes :

- L'accessibilité du milieu ordianire ;
- L'accès au droit à la compensation pour les personnes en situation de handicap ;
- La coopération entre les acteurs de droit commun et spécialisés.

Il agit sur 3 champs d'action :

- L'accès à l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Le maintien dans l'emploi des salariés et des agents publics en situation de handicap ;
- La mobilisation des employeurs publics et privés.

Il mobilise et coordonne les actions des acteurs institutionnels et opérationnels de l'emploi et de la formation de droit commun et de droit spécifique autour d'objectifs partagés.

Il s'inscrit en complémentarité avec :

- Le programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (P.R.A.F.Q.P.H.) ;
- Le Plan Régional Santé au Travail Nouvelle-Aquitaine (P.R.S.T.) ;
- Handipacte Nouvelle-Aquitaine : outil de collecte et d'échange de pratiques entre les trois fonctions publiques

Un enjeu, l'inclusion en milieu ordinaire

Un plan d'action partagé

Un pilotage élargi

Une démarche coopérative au coeur du territoire

CONTACT
coordination du PRITH
Handic'Aptitude
202, rue d'Ornano
33130 Bordeaux
Tél : 05 57 29 42 94

Consulter le site du PRITH Nouvelle-Aquitaine